

Séance du Conseil Municipal du 16 février 2021

Date de la convocation : 09/02/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Absents excusés : Martine COTTET, Richard PAJOT, Chloé DAGOIS a donné pouvoir à Joël ROCHE.

Secrétaire de séance : Pauline ROUSSELOT.

Transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

Le conseil municipal est favorable au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme », en l'intégrant au bloc de compétences obligatoires : « Aménagement de l'espace », des statuts de la communauté de communes Vendée Grand Littoral et valide le projet de statuts modifiés de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral.

Restauration des archives communales – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de restaurer 6 registres de délibérations municipales appartenant au fonds des archives de la commune.

Le conseil municipal décide de demander à M. le Président du Conseil Départemental de la Vendée, l'attribution d'une subvention s'élevant à 45 % du montant HT des travaux qui seront réalisés. Montant des travaux HT : 1 026 €, subvention (45%) : 461,70 €

Bar « La Forêt » Exonération des loyers de février et mars 2021

Le conseil municipal accorde une exonération des loyers de février et mars 2021 d'un montant de 150 € chacun.

Travaux salle communale -Restauration scolaire – Mise à disposition d'une salle du bar « La Forêt »

Durant les travaux de rénovation et d'extension de la salle communale, les écoliers déjeunent dans l'arrière salle du bar, rue du Fief de l'Eglise.

Une aide de 500€/mois sera versée à Mme BARIGAULT, exploitante du bar, en compensation de la consommation d'électricité et du ménage qu'elle effectue à chaque service (2 services chaque jour d'école).

Travaux local attenant l'épicerie rue de La Courolle

M. le Maire rappelle au conseil municipal la demande de M. GARRIVIER de louer le local attenant son commerce rue de La Courolle. Le conseil municipal, lors de la réunion en date du 26/11/2020 souhaitait connaître l'utilisation qu'en ferait M. GARRIVIER (dépôt colis, activité traiteur...). A ce jour, M. GARRIVIER a donné des précisions. Il souhaite y développer l'activité « traiteur »

Ainsi, M. le Maire propose d'engager les travaux et présente les devis suivants :

EURL BOUSSAIS David – maçonnerie - 1 945,00 € HT

BULTEAU Michel – plomberie - 1 009,50 € HT

RAMBAUD Alain – isolation et bardage pignon - 3 976,15 € HT

RAMBAUD Alain – menuiserie - 3 642,00 € HT

DEPAN ELEC SERVICE – électricité - 2 023,70 € HT

SARL TYL Concept – plâtrerie 4 565,83 € HT

Société BABU Willy – Carrelage 3 776,45 € HT

Alain RAMBAUD et Valérie REZARD, intéressés, quittent la salle et ne participent pas au débat.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise le maire à signer les devis des entreprises précitées, pour un montant global de 20 938,63 € HT.

Les travaux seront terminés fin mai. Le conseil municipal, à la majorité des membres présents ou représentés, fixe à 60 €, le montant mensuel du loyer à compter de juin 2021.

Achat tondeuse autoportée

Le conseil municipal est favorable à l'achat d'une tondeuse autoportée professionnelle coupe frontale, marque Iseki, pour un montant HT de 27 969,45 €, soit 33 563,34 € TTC.

L'ancienne tondeuse Kubota sera reprise par le fournisseur 3000 €.

Achat maison sise au n° 4, rue de la Vineuse en Plaine

Prix 105 000 €. Le conseil municipal décide d'acheter cette maison qui empiète sur le trottoir pour la démolir et sécuriser le passage des piétons. La démolition est estimée entre 5 000 et 10 000 €.

Questions diverses

Emprunt pour travaux salle communale

Deux simulations de crédit de 150 000 € et de 162 000 €, sur une durée de 15 ans seront demandées auprès de 3 organismes.

Salle communale

Aménagement du jardin : solliciter l'accompagnement gratuit d'un paysagiste conseil du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE)

Rue de la Vineuse en Plaine

Demander aux services techniques de remblayer les bas-côtés au niveau du n° 16bis.

Encombrants

Rappel : les personnes isolées qui n'ont pas de moyens de transport peuvent bénéficier d'un ramassage de leurs encombrants.

Restauration scolaire

Eric JADEAU, représentant au comité de suivi du restaurant scolaire de Talmont Saint Hilaire, informe le conseil municipal que dans le cadre de l'implantation du futur collège à Talmont St Hilaire, une réflexion sur la mutualisation du service de confection des repas est engagée avec le conseil départemental.

Commission intercommunale « Aménagement du territoire, urbanisme et mobilité »

Carine MILHAVET donne un compte rendu de la dernière réunion.